



L'ISLE SUR LA SORGUE

**CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION
A DECLARATION PREALABLE
INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE**
Délivré par Le Maire au nom de la commune

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Référence du dossier : DP08405423F0289

Demande du : Date de demande de pièces : Dossier complet depuis le :	21/07/2023 - affichée en Mairie le : 21/08/2023 21/07/2023	Destination : habitation
Par :	TOTAL ENERGIES ELECTRICITE ET GAZ FR	SP créée : 0 m ²
Demeurant à :	541 Rue Georges Melies 34000 MONTPELLIER	
Pour des travaux de :	Pose en toiture de panneaux solaires photovoltaïques	
Sur un terrain sis :	97 Chemin des Cinq Cantons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE - Cadastéré : CL-0102	

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 28/02/2017, modifié et révisé le 16/02/2021,

Vu le règlement de la zone UC du PLU en vigueur,

Vu la doctrine photovoltaïque du SDIS 84 en date du 11 décembre 2014,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

ARTICLE 2 : elle est assortie de la prescription suivante :

Les préconisations de la doctrine Photovoltaïque jointe en annexe devront être respectées.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le

Pour le Maire,

16 AOUT 2023

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,

Exécutaire le

31 AOUT 2023

AFFiché le

31 AOUT 2023

Françoise MERLE



**La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article R 424-12 du Code de l'Urbanisme.
Elle est exécutoire à compter de sa transmission.**